

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Acquisition de lots de copropriété sis 73 rue Houdan

Rapporteur : Patrice Pattée

M. ELEZE, gérant de la SCI MAGRE, propriétaire d'un appartement inoccupé avec cave sis 73 rue Houdan, s'est récemment rapproché de la Ville pour proposer l'acquisition de ses lots de copropriété.

L'immeuble sis 73 rue Houdan est situé dans le périmètre du secteur de projet de la place du Général de Gaulle et de ses abords.

Les lots de copropriété appartenant à la SCI MAGRE sont les deux derniers lots à acquérir sur l'ensemble de l'immeuble du 73 rue Houdan, constitué de 14 lots.

Suite à l'acquisition de l'immeuble sis 71 rue Houdan le 29 mai 2015, l'acquisition de ces lots de copropriété finalise la maîtrise foncière de l'immeuble du 73 Houdan et de l'ensemble de l'îlot situé en front nord du parking de Gaulle.

Au terme des échanges avec le propriétaire, la Ville est parvenue à un accord sur le prix de cession à hauteur de 140 000 € hors droits, prix qui est compatible avec l'avis de France Domaine.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider l'acquisition à l'amiable des lots de copropriété n° 105 et 112, sis 73 rue Houdan et cadastré section K n° 301, pour une superficie cadastrale de 107 m², au prix de 140 000 € HD.